

Calendrier des procédures d'admission pour la rentrée 2024

(Validation en CFVU le 1er février 2024)

Mode d'admission	Etape	Calendrier	Commentaire
Parcoursup Phase normale (PN) <i>(L1 et BUT1)</i>	Dépôt des vœux	17 janvier - 14 mars 2024	- Calendrier défini par le Ministère. - 10 vœux maximum par candidat. - Pour chaque candidat, 1 fiche Avenir par vœu comprenant les appréciations des professeurs principaux et l'avis du chef d'établissement. - Les commissions d'examen des vœux des filières non sélectives classent tous les candidats. Au-delà de la capacité d'accueil, les candidats sont classés en liste d'attente. Les filières sélectives peuvent refuser des candidats. - Les admissions se font au fil de l'eau à partir du 30 mai en fonction des classements, de la capacité d'accueil et des désistements. - Les candidats qui ont confirmé définitivement un vœu en phase normale ont jusqu'au 12 juillet pour confirmer leur inscription, sans quoi ils peuvent perdre le bénéfice de leur admission.
	Finalisation des dossiers et confirmation des vœux	3 avril 2024	
	Etude et classement des dossiers par les commissions d'examen des vœux	8 avril - 26 mai 2024	
	Communication des réponses aux candidats	30 mai - 12 juillet 2024	
	Fin de la phase normale et date limite de confirmation d'inscription	12 juillet 2024	
Parcoursup Phase complémentaire (PC) <i>(L1 et BUT1)</i>	Dépôt des vœux	11 juin - 12 septembre 2024	- Un candidat ne peut pas formuler le même vœu en PN et en PC.
Demande d'admission préalable (DAP) <i>(L1)</i>	Dépôt des candidatures	1 ^{er} octobre - 15 décembre 2024	- Calendrier défini par le Ministère. - 3 vœux maximum (possibilité de vœux dans 3 universités différentes, soit un vœu par université). - Les candidats admis effectueront leur rentrée en septembre 2025.
	Epreuve du TCF (<i>Test de connaissance du français</i>)	6 février 2025	
	Date limite de communication des réponses aux candidats	30 avril 2025	
VAPP (Non bacheliers) (L1)	Retrait et dépôt des dossiers	21 février - 16 mai 2024	
Réorientation à l'intersemestre (L1)	Retrait et dépôt des dossiers	7 novembre 2024 - 6 janvier 2025	
	Communication des réponses aux candidats	au plus tard le 9 janvier 2025	
Campus France (L2, L3, M1 et M2)	Dépôt des candidatures	1er octobre 2024 - 1er janvier 2025 (dates susceptibles de modification)	- Calendrier défini par le Ministère. - 7 vœux maximum. - Les candidats admis effectueront leur rentrée en septembre 2025.
	Date limite de communication des réponses aux candidats	30 avril 2025 (date susceptible de modification)	
Candidatures Paris 8 (BUT, L2, L3, LP, Master 2 et DU)	Dépôt des candidatures	26 février - 8 juillet 2024 (<i>1^{ère} session</i>) 19 août - 5 septembre 2024 (<i>session complémentaire</i>)	- Périodes de candidature différentes selon les formations. - Plusieurs sessions possibles par formation. - 5 vœux maximum.
Mon Master (M1)	Phase principale. Dépôt des candidatures	26 février - 24 mars 2024	Candidatures sur monmaster.gouv.fr
	Phase principale. Date limite de communication des réponses aux candidats	4 juin - 24 juin 2024 (formation classique) 2 avril - 28 mai 2024 (alternance apprentissage)	- Calendrier défini par le Ministère. 15 candidatures en formation classique et 15 candidatures dans les formations en alternance
	Phase complémentaire	25 juin - 31 juillet 2024	Les candidats ayant accepté définitivement une proposition pendant la phase principale ne seront pas éligibles à la phase complémentaire car cette dernière a pour objet de permettre aux formations ayant encore des places disponibles de les proposer au recrutement. A l'issue de la phase complémentaire, toutes les propositions d'admission acceptées provisoirement deviendront définitives.
Enseignement à distance (Licence, Master 2 et DU)	Dépôt des dossiers pour les candidatures	26 février - 30 juin 2024	- Périodes de candidature différentes selon les formations.
Doctorat	Demande d'admission en 1 ^{ère} année	2 mai - 4 novembre 2024	
	Demande de réinscription à partir d'une 2 ^e année		